

# Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages de 2021

PRINCIPAUX RÉSULTATS



## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>I. Quelques éléments de méthodologie</b>	<b>3</b>
1. Objectifs de l'enquête	3
2. Définition adoptée pour le concept de dépense	4
3. Méthode d'observation des dépenses des ménages	5
4. Echantillonnage	5
<b>II. Principaux résultats</b>	<b>6</b>
1. Niveau et évolution des dépenses	6
2. Structure des dépenses	7
3. Seuils de pauvreté et de pauvreté extrême	8
4. Déclinaison de la pauvreté au niveau régional	11
5. Profils de la pauvreté	11
6. Inégalités	13
7. Affiliation aux caisses sociales et couverture santé	13

## Sigles et acronymes

AMG1	Aide médicale gratuite
AMG2	Aide médicale à tarif réduit
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNRPS	Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COICOP	Classification internationale des fonctions de consommation des ménages
DPA	Dépense annuelle moyenne par personne
EBCNV	Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages
INS	Institut National de la Statistique
RGPH 2014	Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

## Introduction

L'enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages (EBCNV) figure parmi les enquêtes périodiques les plus importantes du dispositif d'observation statistique tunisien. La dernière opération, conduite entre le 13 mars 2021 et le 8 mars 2022, constitue la douzième enquête quinquennale du genre que l'Institut National de la Statistique (INS) réalise depuis 1968. L'enquête vise essentiellement à fournir des informations sur l'acquisition par les ménages de biens et services destinés à la consommation. Les renseignements recueillis à partir d'une observation directe des dépenses des ménages permettent d'avoir des éléments d'appréciation sur la situation et l'évolution du niveau et des conditions de vie des ménages et de la population tunisienne. Elle permet aussi d'identifier la population pauvre et d'en dresser le profil.

A l'instar d'autres pays à travers le monde, cette enquête est devenue, en dépit de certaines limites potentielles, une source importante pour l'étude et l'analyse de la pauvreté et des inégalités, et un des principaux outils statistiques pour orienter les politiques socio-économiques de développement.

### I. Quelques éléments de méthodologie

#### 1. Objectifs de l'Enquête

L'objectif global de l'EBCNV est de dégager des éléments d'appréciation quantitatifs du niveau de vie des ménages résidant en Tunisie. L'enquête couvre plusieurs domaines d'études, principalement : les dépenses et les acquisitions des ménages au cours de la période de l'enquête, les conditions de vie des ménages en Tunisie, ainsi que la pauvreté et ses déterminants.

Plus spécifiquement, cette enquête quinquennale vise en particulier à :

- *Estimer les niveaux des dépenses* : l'enquête vise à évaluer les niveaux des dépenses des ménages, ayant comme hypothèse que la dépense totale du ménage est un indicateur quantitatif d'appréciation de son niveau de vie ;
- *Déterminer la structure des dépenses* : les informations détaillées recueillies sur les dépenses par produit permettent d'établir les structures de dépense des ménages ainsi que les coefficients budgétaires selon les différents niveaux de classification des produits dans la nomenclature des biens et services (COICOP). Ces coefficients sont notamment utiles pour la révision et l'élaboration des pondérations des indices des prix à la consommation. Il est à signaler également que la modification de la structure des dépenses est un indicateur de l'évolution du niveau de vie ;

- *Analyser la distribution des revenus à travers leurs dépenses* : la distribution de la masse des dépenses entre les différentes catégories de la population constitue une esquisse de la distribution des revenus dans le pays. Elle permet également de dégager des indicateurs relatifs aux inégalités sociales ;
- *Estimer les agrégats de dépense de la consommation finale dans les comptes nationaux* : les résultats relatifs à la consommation par produit de l'enquête sont des éléments nécessaires pour l'élaboration des équilibres ressources-emplois des produits dans le cadre des comptes nationaux.
- *Décrire la pauvreté de la population tunisienne* : le profil de la pauvreté et le diagnostic de sa répartition géographique met en lumière la diversité parmi les pauvres, identifiant les différents groupes de populations vulnérables qui peuvent avoir à affronter des conditions et des difficultés diverses.

## 2. Définition adoptée pour le concept de dépense

Devant la difficulté de collecter directement auprès des ménages des données fiables sur leurs revenus, la dépense reste une des alternatives les plus préconisées pour dégager la structure de la répartition des niveaux de vie d'une population. La dépense est généralement utilisée en tant que "*proxy-variable*" du revenu permettant d'approcher le niveau de vie, en supposant que le bien-être découle de la satisfaction procurée par la consommation des biens et services. La dépense telle qu'elle est définie par l'enquête ainsi que la méthodologie adoptée pour l'appréhender répond au cadre conceptuel de la comptabilité nationale et aux recommandations de la Division Statistique des Nations Unies concernant les méthodologies préconisées pour ce type d'enquêtes.

Les dépenses totales observées dans le cadre de l'EBCNV 2021 comportent les deux composantes suivantes :

- **Dépenses destinées à la consommation** : ce sont les dépenses réalisées par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins. Les produits auto-produits, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, les biens et services reçus en nature, et les avantages en nature reçus par certaines catégories d'employés (logement, eau, électricité, téléphone...) sont également pris en compte dans l'estimation de cet agrégat. L'intégration de ces éléments est faite dans le souci de mieux estimer le niveau de vie réel des personnes bénéficiant de ces avantages.

- **Dépenses non destinées à la consommation** : ce sont toutes les dépenses qui ont pour effet la réduction du revenu disponible du ménage, sans que ce dernier ne bénéficie directement de la sortie de ces fonds, notamment les paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle et les transferts d'argent n'ayant pas un caractère de transfert en capital.

Toutes les dépenses collectées sont classées selon une nomenclature de biens et services (COICOP) contenant près de 1 400 postes. Des informations sur la nature du produit, son mode d'acquisition, son lieu d'acquisition, la quantité acquise, et la valeur totale sont renseignées pour chaque produit au moment de la collecte.

### **3. Méthode d'observation des dépenses des ménages**

Concernant les dépenses, il est préconisé que les informations recueillies se rapportent à une année entière afin de niveler l'effet des variations saisonnières. Cependant, demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des données précises sur leurs dépenses, ne garantit pas le succès de la collecte de données fiables. Les erreurs provoquées par des défaillances de mémoire risquent de diminuer fortement la précision des résultats. L'impact de ces erreurs dépend de la fréquence d'acquisition des produits pour lesquels des déclarations annuelles sont demandées. Pour réduire l'impact de l'effet mémoire, il a été fait recours au concept de période de référence, période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les enquêtés au moment de l'interview. Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation.

### **4. Echantillonnage**

La base de sondage utilisée est constituée par le fichier de données mis à jour du recensement général de la population de 2014. L'EBCNV 2021 porte sur un échantillon théorique de 21 600 ménages tirés selon un sondage aléatoire stratifié selon deux critères géographiques, à savoir la région et le milieu de résidence du ménage, et selon le niveau de vie mesuré par le taux de pauvreté en 2015.

L'objectif étant de fournir une photographie des dépenses des ménages résidant en Tunisie, toutes les catégories socio-économiques et toutes les régions géographiques sont représentées dans l'échantillon. Par ailleurs, les ménages de l'échantillon ont été également répartis sur l'ensemble de l'année. Cette répartition dans le temps garantit qu'à chaque moment, les ménages choisis représentent les diverses catégories socio-économiques et régions du pays.

Une répartition uniforme des ménages de l'échantillon tout au long de l'année répond également à l'exigence de prendre en compte des variations amples de certaines consommations annuelles, avec la saison (fruits, légumes...), l'influence des échéances de certaines dépenses périodiques (loyer, électricité, eau, frais de scolarité...) ou encore les dépenses à caractère socio-religieux (Ramadan, Aid al Adha...). Cette uniformité est nécessaire pour permettre une estimation correcte des dépenses annuelles, autant que pour saisir l'ampleur de ces variations au cours de l'année.

## II. Principaux résultats

### 1. Niveau et évolution des dépenses

La dépense de consommation annuelle moyenne par ménage, dérivée de l'EBCNV 2021, est évaluée au niveau national à 20 328 DT, soit 22 152 DT en milieu urbain et 16 065 DT en milieu rural<sup>1</sup>. Ce montant global recouvre l'ensemble des biens et des services acquis à des fins de consommation (achetés, auto-produits...) y compris l'estimation du loyer que paieraient les ménages propriétaires ou logés gratuitement, s'ils étaient en situation de location. Deux tiers des ménages (64,1%) ont une dépense annuelle inférieure à la moyenne nationale. Cette proportion atteint 57,9% en milieu urbain et 78,5% en milieu rural. La moitié des ménages dépense moins de 16 627 DT par an. Cette valeur médiane s'élève à 18 397 par an en milieu urbain et à 12 972 DT par an en milieu rural.

Les dépenses du ménage restent affectées par sa taille et la composition selon l'âge de ses membres. Exprimée en dinars courants, la dépense annuelle moyenne par personne (DPA) s'établit à 5 468 dinars en 2021, comparé à 3 871 dinars en 2015, ce qui correspond à une progression en terme nominal de 41,3% sur la période 2015-2021. Cette progression correspond à une croissance annuelle moyenne de 5,9%. Aux prix constants, les dépenses ont connu une quasi-stagnation sur la période 2015-2021.

**Tableau 1 : Dépense moyenne par ménage et par personne selon le milieu 2015- 2021 (en Dinars)**

Milieu	Dépense moyenne par ménage par an		Évolution (%)	Dépense moyenne par tête par an		Évolution (%)
	2015	2021		2015	2021	
Urbain	17 365	22 152	4,1	4 465	6 141	5,5
Rural	11 204	16 065	6,2	2 585	4 041	7,7
National	15 561	20 328	4,6	3 871	5 468	5,9

Au niveau régional, la DPA la plus élevée est enregistrée au niveau du Grand Tunis (6 874DT), du Centre-Est (6 130DT), puis la région du Nord-Est (5 057 DT). A l'opposé, les régions du Nord-Ouest et le Centre-

<sup>1</sup> Ici est considéré comme appartenant au milieu rural tout territoire non couvert par les communes dans l'ancien découpage administratif prévalant lors du RGPH 2014.

Ouest réalisent la DPA la plus faible (4 493 DT et 3 614 DT respectivement). La région du Nord-Ouest suivie de celle du Sud-Ouest sont celles qui ont enregistré les taux de croissance annuelle moyenne les plus élevés, respectivement 8,9 et 7,9%. Alors que la région du Grand Tunis est celle qui a enregistré la croissance moyenne annuelle la plus faible (4,4%).

**Tableau 2 : Evolution de la dépense moyenne par personne par an selon les régions 2015- 2021 (en Dinars)**

Région	2015	2021	Croissance annuelle moyenne aux prix courants (%)
Grand Tunis	5 312	6 874	4,4
Nord-Est	3 440	5 057	6,6
Nord-Ouest	2 696	4 493	8,9
Centre-Est	4 309	6 130	6,1
Centre-Ouest	2 466	3 614	6,6
Sud-Est	3 250	4 675	6,2
Sud-Ouest	3 077	4 847	7,9
<b>National</b>	<b>3 871</b>	<b>5 468</b>	<b>5,9</b>

**Tableau 3 : Evolution de la dépense moyenne par personne par an selon les quintiles de dépense 2015-2021 (en Dinars)**

Quintile	2015	2021	Croissance annuelle moyenne aux prix courants (%)
Quintile 1	1 392	2 014	6,3
Quintile 2	2 228	3 258	6,5
Quintile 3	3 014	4 382	6,4
Quintile 4	4 176	5 921	6,0
Quintile 5	8 548	11 767	5,5
<b>National</b>	<b>3 871</b>	<b>5 468</b>	<b>5,9</b>

Les disparités en termes de dépenses entre les différentes catégories sociales ont relativement diminué entre 2015 et 2021. En effet, même si le niveau de la dépense par tête par an du dernier quintile de la population est 5 fois plus élevé que celui du premier quintile, il est néanmoins le quintile qui a enregistré la croissance de la dépense la plus basse.

## 2. Structure des dépenses

Selon la classification adoptée, les dépenses par produit sont ventilées en 12 grandes fonctions de consommation conformément à la classification internationale des fonctions de consommation (COICOP). La déclinaison des dépenses selon cette nomenclature standard permet notamment de fournir les coefficients budgétaires indispensables pour le calcul de l'indice du prix à la consommation familiale.

La structure des dépenses moyennes par personne montre une augmentation de la part relative des dépenses consacrées aux produits alimentaires dans les dépenses totales qui passe de 28,9% en 2015 à 30,1% en 2021. La crise sanitaire a interrompu la baisse tendancielle de la part de ce poste de dépenses : les restrictions sur les déplacements et les rassemblements auraient notamment conduit au report de la dépense hors du domicile vers une consommation au domicile. Par ailleurs, la rubrique

des dépenses affectées au logement, l'électricité et l'eau marque un repli de sa part dans les dépenses totales pour s'établir à 23,9% en 2021 contre 26,6% en 2015. On retiendra en outre que les dépenses moyennes réservées au transport et aux vacances ont cédé respectivement trois points et un point de pourcentage en 2021, notamment au profit d'une progression de la part affectée aux dépenses de santé et d'hygiène par rapport à 2015, sans doute en lien avec l'impact de l'épidémie de Covid 19 qui a connu son pic le plus élevé pendant la réalisation de l'enquête.

**Tableau 4 : Structure de la dépense moyenne par personne et par an 2010 - 2021 (en Dinars)**

Catégorie de dépenses (selon la COICOP)	Dépenses moyennes aux prix courants (en Dinars)			Coefficients budgétaires moyens (en %)		
	2010	2015	2021	2010	2015	2021
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	763	1 118	1 645	29,3	28,9	30,1
Boissons alcoolisées et Tabac	73	102	183	2,8	2,6	3,3
Habillement	224	293	635	8,6	7,6	11,6
Logement, électricité et eau	635	1 030	1 307	24,4	26,6	23,9
Meubles, électroménagers	117	143	191	4,5	3,7	3,5
Santé, Hygiène et soins personnels	228	363	609	8,8	9,4	11,1
Transport	233	360	375	9,0	9,3	6,9
Télécommunications	141	171	224	5,4	4,4	4,1
Loisirs et culture	36	44	46	1,4	1,1	0,8
Education, enseignement	54	84	81	2,1	2,2	1,5
Vacances, restauration et café	84	157	164	3,2	4	3,0
Autres dépenses	12	6	8	0,5	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>2 601</b>	<b>3 871</b>	<b>5 468</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

NB : Contrairement aux passages précédents, les coefficients budgétaires issus de l'enquête, et qui reflètent l'impact de la crise sanitaire, ne peuvent être utilisés aux fins de mise à jour du panier de l'indice des prix à la consommation familiale. Une enquête complémentaire est programmée en 2023 pour assurer cette mise à jour.

### 3. Seuils de pauvreté et de pauvreté extrême

La pauvreté est une situation de privation matérielle et sociale empêchant l'individu de satisfaire ses besoins essentiels. En Tunisie, l'approche retenue pour la mesure de la pauvreté consiste à aborder ce phénomène en termes de conditions de vie à travers l'exploitation des données issues de l'EBCNV. Le "seuil de pauvreté" désigne alors le niveau de consommation minimum en deçà duquel une personne est considérée comme pauvre. Le calcul du pourcentage de la population ayant un niveau de consommation en-dessous du seuil de pauvreté constitue l'une des mesures possibles de la pauvreté. Cette mesure est appelée : « incidence de pauvreté ».

Un seuil de pauvreté spécifique est adopté pour chacun des milieux : urbain et rural. Ce seuil tient compte des modes de consommation de la population et du coût de la vie dans les différents milieux de résidence. Afin de pouvoir mesurer la pauvreté en 2021, les seuils de pauvreté et d'extrême

pauvreté estimés à l'occasion de l'enquête précédente (EBCNV 2015) sont actualisés par les indices de prix à la consommation entre les deux périodes<sup>2</sup>.

**Tableau 5. Seuils de pauvreté et de pauvreté extrême 2005 - 2021 (en dinars par habitant et par an)**

Seuils de pauvreté	Seuil de pauvreté extrême				Seuil de pauvreté			
	2005	2010	2015	2021	2005	2010	2015	2021
Urbain	567	761	1 070	1 529	949	1 275	1 801	2 683
Rural	506	679	952	1 347	798	1 070	1 501	2 224
<b>Tunisie</b>	<b>546</b>	<b>733</b>	<b>1 032</b>	<b>1 471</b>	<b>897</b>	<b>1 206</b>	<b>1 706</b>	<b>2 536</b>

Bien que la méthode suivie ici ne calcule pas directement un « seuil de pauvreté national », mais plutôt des seuils de pauvreté spécifiques à chaque milieu, les estimations de l'incidence de pauvreté dans chacun des deux milieux peuvent être agrégées (en utilisant un système de pondération approprié) pour obtenir (aussi bien pour le seuil de pauvreté que le seuil de pauvreté extrême) l'incidence de pauvreté à l'échelle nationale.

**Tableau 6. Taux de pauvreté et taux de pauvreté extrême 2005 - 2021 (en %)**

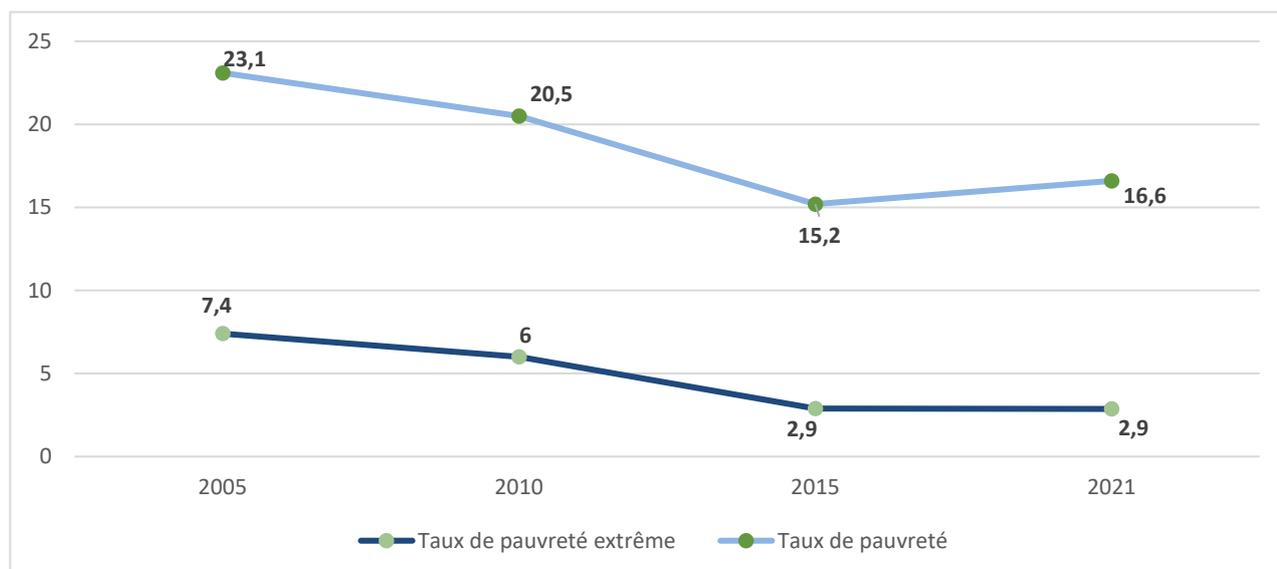
Mesures de pauvreté	Pauvreté extrême				Pauvreté globale			
	2005	2010	2015	2021	2005	2010	2015	2021
Urbain	3,0	2,1	1,2	1,7	14,8	12,6	10,1	12,7
Rural	15,5	13,6	6,6	5,3	38,8	36,0	26,0	24,8
<b>Tunisie</b>	<b>7,4</b>	<b>6,0</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>23,1</b>	<b>20,5</b>	<b>15,2</b>	<b>16,6</b>

Le **taux de pauvreté** (pourcentage des individus affichant des dépenses de consommation inférieures au seuil de pauvreté) s'établit à **16,6 %** en 2021 contre 13,8% en 2019, 15,2% en 2015, et 20,5% en 2010. Le taux de pauvreté qualifiée de « **sévère** ou **extrême** », s'établit à **2,9%** en 2021 contre 2,9% en 2015, 6% enregistrée en 2010, et 7,4% en 2005.

Par ailleurs, l'INS a enquêté en 2018 et 2019 un panel de ménages précédemment visités à l'occasion de l'EBCNV de 2015. Contrairement à l'approche standard, l'enquête complémentaire n'a pas collecté des informations relatives aux dépenses de consommation des ménages. Seules des informations relatives à leurs caractéristiques socio-démographiques ont été collectées. Une approche économétrique a été utilisée pour estimer leurs dépenses totales de consommation par tête. Cette méthode a permis de dériver une estimation du taux de pauvreté durant la période qui a immédiatement précédé la pandémie du Covid, soit 13,8% en 2019. Notons que cette méthode ne permet pas d'estimer les taux de pauvreté extrême.

<sup>2</sup> [ECLAC Methodologies 2019 - Income poverty measurement: updated methodology and results](#)

**Graphique 1 : Evolution du taux de pauvreté et du taux de pauvreté extrême 2005-2021 (en %)**



#### 4. Déclinaison de la pauvreté au niveau régional

Une lecture des résultats par grandes régions reflète une augmentation de la pauvreté dans plusieurs régions du pays entre 2015 et 2021. Il est à noter toutefois que la région du Nord-Ouest se distingue par une réduction sensible du taux de pauvreté, passant de **28,4%** en 2015 à **22,5%** en 2021. Le Grand Tunis affiche pour sa part une légère baisse du taux de pauvreté à **4,7%** en 2021 (contre **5,3%** en 2015). Le Centre-Ouest demeure la région où le taux de pauvreté est le plus élevé en Tunisie, en augmentation à **37%** en 2021 (contre **30,8%** en 2015) et son « gap » par rapport à d'autres régions, comme celles situées sur le littoral de la Tunisie, reste important.

**Tableau 7. Déclinaison de la pauvreté par région (%)**

Région	Pauvreté extrême				Pauvreté globale			
	2005	2010	2015	2021	2005	2010	2015	2021
Grand Tunis	1,8	1,2	0,3	0,2	12,3	11,1	5,3	4,7
Nord-Est	4,9	3,3	1,6	2,4	21,8	15,2	11,6	15,2
Nord-Ouest	8,5	12,5	6,4	4,6	29,6	36,2	28,4	22,5
Centre-Est	2,7	2,3	1,9	2,1	12,5	11,6	11,5	13,2
Centre-Ouest	25,0	17,4	8,4	7,2	49,7	42,3	30,8	37,0
Sud-Est	6,9	6,2	3,0	4,3	24,5	20,7	18,6	23,2
Sud-Ouest	10,8	7,7	2,6	3,4	32,3	25,9	17,6	18,1
Tunisie	7,4	6,0	2,9	2,9	23,1	20,5	15,2	16,6

#### 5. Profils de la pauvreté

En plus de la dimension régionale, le profil de la population pauvre peut être décliné selon deux autres décompositions : selon la catégorie socioprofessionnelle du chef du ménage et selon son niveau d'instruction.

**Tableau 8 : Incidence et contribution à la pauvreté globale selon le niveau d’instruction du chef du ménage,**

**2021**

	Incidence (Taux de pauvreté)	Part dans la population	Contribution à la pauvreté globale		Ratio de priorité
			Absolue	Relative	
Néant	23,5	17,0	4,0	24,1	1,4
Niveau primaire	20,3	41,7	8,5	51,0	1,2
Niveau secondaire	11,7	29,4	3,4	20,8	0,7
Niveau universitaire	5,1	10,7	0,5	3,3	0,3
<b>Tunisie</b>	<b>16,6</b>	<b>100,0</b>	<b>16,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>

Idéalement, la part relative de chaque groupe ou catégorie dans la pauvreté globale doit être exactement égale à son poids dans la population totale de sorte que le ratio de priorité « contribution relative (colonne 5) sur la part dans la population totale (colonne 3) » soit égal à 1. Une grande dispersion de ce ratio signifie que la pauvreté est inégalement répartie entre les différents groupes sociaux. Plus précisément, une valeur de ce ratio supérieure à 1, signifie que les groupes concernés ont une contribution à la pauvreté globale plus importante que leurs poids démographiques dans le pays. Ces groupes sociaux devraient donc être prioritaires dans tout programme de lutte contre la pauvreté.

A titre d’exemple, les individus vivant sous la responsabilité d’un chef de ménage dont le niveau d’instruction ne dépasse pas le cycle primaire représentent trois quarts des pauvres alors que leur poids dans la population totale ne dépasse pas les 60%. En revanche, les individus vivant sous la responsabilité d’un chef de ménage ayant un niveau d’éducation universitaire sont largement sous-représentés dans la population pauvre (3,3%) au regard de leur poids démographique total (10,7%).

**Tableau 9 : Incidence et contribution à la pauvreté globale selon la catégorie socio-professionnelle du chef du ménage, 2021**

	Incidence (Taux de pauvreté)	Part dans la population	Contribution à la pauvreté globale		Ratio de priorité
			Absolue	Relative	
Cadres et professions libérales supérieures	6,2	8,4	0,5	3,2	0,4
Cadres et professions libérales moyens	7,8	2,9	0,2	1,4	0,5
Autres employés	14,3	14,0	2,0	12,1	0,9
Patrons des petits métiers dans l’industrie	5,1	1,6	0,1	0,5	0,3
Artisans et indépendants des petits métiers	11,3	4,1	0,5	2,8	0,7
Ouvriers non agricoles	24,4	22,2	5,4	32,7	1,5
Exploitants agricoles	22,8	6,6	1,5	9,1	1,4
Ouvriers agricoles	31,9	2,4	0,8	4,7	1,9
Chômeurs	41,3	2,8	1,2	7,0	2,5
Retraités	5,4	19,1	1,0	6,2	0,3
Autres inactifs	21,6	15,7	3,4	20,5	1,3
<b>Tunisie</b>	<b>16,6</b>	<b>100,0</b>	<b>16,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>

Les individus vivant au sein de ménages dont le chef est un ouvrier non agricole, qui représentent le cinquième de la population totale, mais constituent un tiers de la population pauvre. Les ménages dont le principal soutien est au chômage sont également présents dans la population pauvre de façon beaucoup plus importante que leur poids démographique. Les ménages dont le chef est cadre, indépendant ou patron des petits métiers sont, quant à eux, relativement peu touchés par la pauvreté.

## 6. Inégalités

Les inégalités constituent un phénomène multidimensionnel. Même si les dépenses de consommation et le revenu sont des mesures du bien-être communément acceptées, elles donnent, malgré tout, une image réductrice des inégalités. Au-delà de son revenu moyen et de son taux de pauvreté, la qualité de vie dans un pays dépend aussi de la répartition de ses ressources au sein de la population. De nombreux indicateurs permettent de mesurer l'inégalité de cette répartition, parmi lesquels l'indice de Gini est une des mesures les plus communément utilisées. Il varie entre 0, valeur pour laquelle il y a absence totale d'inégalité et 1, valeur qui correspond à un revenu nul pour chaque individu, sauf le plus riche qui reçoit la totalité du revenu. L'indice de Gini est exprimé généralement en pourcentage.

**Tableau 10 : Les indices d'inégalité de Gini selon la région géographique 2015 - 2021**

	L'indice de Gini		Part de la population		Part dans la masse totale des dépenses	
	2015	2021	2015	2021	2015	2021
Grand Tunis	35,6	30,4	24,5	24,4	33,7	30,7
Nord-Est	31,2	31,5	13,5	14,1	12,0	13,0
Nord-Ouest	32,8	34,7	10,2	10,1	7,1	8,3
Centre-Est	35,1	36,8	24,1	24,0	26,8	26,8
Centre-Ouest	32,0	34,4	12,5	12,9	8,0	8,6
Sud-Est	32,0	32,7	9,4	9,1	7,9	7,8
Sud-Ouest	29,6	32,7	5,8	5,5	4,6	4,8
<b>Tunisie</b>	<b>36,5</b>	<b>35,3</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

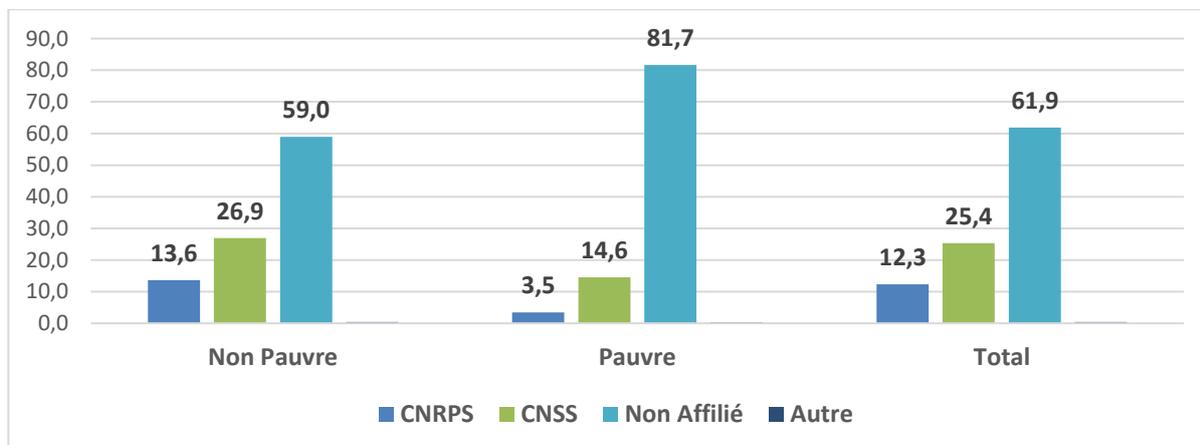
Sur la base de la distribution des dépenses totales, l'indice de Gini reflète, au niveau national, une légère atténuation des disparités. Il s'établit à 35,3 en 2021 contre 36,5 en 2015. Cependant, cette baisse est entièrement imputable à une réduction importante de l'indice de Gini pour la région du Grand Tunis, principalement due à une baisse de certaines dépenses des ménages les plus aisés durant la crise sanitaire (transports, voyages, loisirs, achats de biens durables...) diminuant les disparités des profils de consommation au-dessus du seuil de pauvreté. Dans toutes les autres régions du pays, les inégalités auraient légèrement augmenté.

## 7. Affiliation aux caisses sociales et couverture santé

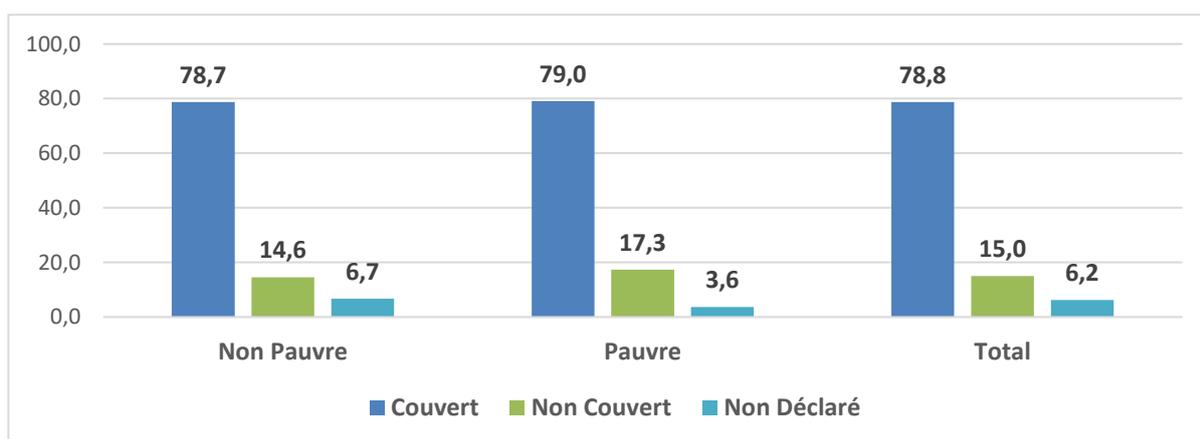
La part de la population pauvre affiliée aux caisses sociales (Caisse Nationale de Sécurité Sociale, CNSS et Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale, CNRPS) est nettement inférieure à celle des non pauvres (18,1% contre 40,5%). Toutefois, La part des non pauvres bénéficiant d'une couverture sanitaire est presque égale à celle des pauvres (78,7% contre 79%). Ainsi, 40,2% des pauvres

bénéficiant d'une couverture sanitaire sont couverts par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), 17,6% d'entre eux bénéficient de l'aide médicale gratuite (AMG1) et 39,5% de l'aide médicale à tarif réduit (AMG2). Ces parts sont respectivement de 66,5%, 6,0% et 20,1% pour les non pauvres.

**Graphique 2 : Distribution des affiliés aux caisses sociales**



**Graphique 3 : Distribution des bénéficiaires de couverture sanitaire**



**Graphique 4 : Distribution des bénéficiaires de couverture sanitaire selon le type de couverture**

